

RAPPORT PUBLIC DU JURY D'ADMISSION EN DUT

IUT de Paris

Diplôme Universitaire de Technologie « Informatique »

Session 2020

Données principales de la procédure

- Nombre de vœux confirmés : 4 474 (contre 5 649 en 2019) dont :
 - 541 candidates
 - 832 boursiers « certifiés des lycées »
 - 1 128 bacs technologiques
 - 3 224 bacs généraux
 - 122 autres bacs
- Nombre de places proposées : 168
- Nombre de candidats ayant reçu une proposition d'admission l'année précédente : 632 sur 1 499 classés.
- Rang du dernier admis : 162 pour le groupe des bacheliers technologiques, 918 pour le groupe des autres bacs.
- Taux minimum de boursiers : 20%.
- 44 places sont réservées pour les candidats issus de la filière technologique du baccalauréat.

Rappel des objectifs de la formation et de ses attendus

1. Attendus nationaux

Compétences générales :

- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Connaître les réalités culturelles,
- Être capable de conceptualisation et d'abstraction,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe, écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

Compétences techniques et scientifiques :

- Avoir des bases scientifiques solides : Mathématiques et logiques.

Qualités humaines :

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,

- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. Attendus locaux

Suivant la motivation et le parcours des candidats, les « notions en sciences du numérique et/ou programmation » sont évidemment un plus dans la candidature mais en aucun cas un pré-requis.

3. Modalités d'examen des vœux retenus par le jury d'admission

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le recours au module d'aide à la décision de Parcoursup, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Les dossiers ont ensuite été évalués par deux enseignants. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note, avec la prise en compte des éléments suivants : activités et centres d'intérêt, bulletins, fiche avenir, projet de formation et fiche de renseignements complémentaires.

La moyenne des notes issues de ces deux évaluations et de la note obtenue par le biais du module d'aide à la décision a permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature.

4. Principaux enseignements de la session et des conseils ou recommandations formulés aux candidats pour améliorer leur prise en compte des attendus et objectifs de la formation

La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois les décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins de Première et de Terminale.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'appropriier pleinement le projet de formation motivé. Ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section « Activités et centres d'intérêt ».

5. Composition du jury d'admission

- Muriel Louâpre, chef du département Information-Communication
- Jérôme Dedecker, chef du département Statistique et Informatique Décisionnelle
- Corinne Daugan, chef du département Gestion des Entreprises et des Administrations
- Marie-Paule Prudhomme, chef du département Carrières Sociales
- Anne-Marie Hinault, chef du département Techniques de Commercialisation
- Hassine Mouncla, chef du département Informatique
- Marion Peyret, directrice adjointe de l'IUT de Paris en charge de la vie étudiante et de la formation
- Saïd Halla, directeur adjoint de l'IUT de Paris en charge des relations entreprises
- Patricia Brouillet de Gallois, présidente du Conseil de l'IUT de Paris
- Alban Baudry, responsable des ressources humaines – Carrefour France
- Xavier Sense, directeur de l'IUT de Paris, président du jury.



Le Directeur de l'IUT de Paris
Xavier SENSE

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par le jury d'admission	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
<i>Résultats académiques</i>	Notes de première et de terminale Notes obtenues aux épreuves de français Notes obtenues aux épreuves du bac / DAEU et dans le supérieur pour les candidats bacheliers		<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Résultats des épreuves anticipées de français • Résultats bac / DAEU suivant la situation 	Très important
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Appréciations dans les matières précitées		<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Fiche avenir 	Très important
<i>Savoir-être</i>	Assiduité et appréciations dans les matières précitées	Autonomie, progression, assiduité	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Fiche avenir • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires 	Très important
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Projet de formation motivé Fiche avenir Test et fiche de renseignements complémentaires (obligatoirement remplis)		<ul style="list-style-type: none"> • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires 	Très important
<i>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</i>	Avoir l'esprit d'équipe Savoir s'impliquer dans ses études	Investissement et engagement au sein d'un collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Section « Activités et centres d'intérêt » • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires 	Important